

M. MacNICOL: Je remercie le ministre de la considération qu'il a donnée à ma proposition et d'avoir promis de s'informer, d'ici à ce que le bill subisse sa troisième lecture, s'il serait conforme aux exigences des actuaire de porter la période de trois à cinq ans.

L'hon. M. MACKENZIE: J'étudierai la chose avec le surintendant de l'assurance, à qui, cela va de soi, nous sommes redevables de la structure financière de cette mesure.

M. CASTLEDEN: Le ministre voudrait-il nous indiquer le montant des primes versées jusqu'ici et le solde du fonds à l'heure actuelle, s'il possède ces renseignements?

L'hon. M. MACKENZIE: Je puis fournir à l'honorable député les recettes et les dépenses, si cela lui suffit.

M. CASTLEDEN: J'aimerais connaître le montant payé en primes.

L'hon. M. MACKENZIE: Voici les recettes et les dépenses pour 1943-1944, telles que préparées par la division de l'assurance. Le fonds s'élevait à \$21,383,159.33.

M. CASTLEDEN: Ce chiffre représente le total des primes versées?

L'hon. M. MACKENZIE: Je le pense. Intérêts payés par les banques, \$8,550,665.42; bonification d'intérêts, \$682.31; primes, \$633,680.60.

M. CASTLEDEN: Ces primes sont celles de l'année en cause?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui, pour l'année 1943-1944. Voici les chiffres au complet:

Recettes	
Montant du fonds.....	\$21,383,159 31
Intérêts payé par les banques..	850,665 42
Bonification d'intérêts.....	682 31
Primes .....	633,680 60
Recouvrements de prestations versées au décès .....	2,000 00
Recouvrements de rachats en espèces .....	2,950 00
Recouvrements de prestations d'invalidité .....	212 41
Recouvrements de rentes viagères .....	3,482 22
	\$22,876,832 27
Dépenses	
Réclamations de décès.....	\$ 206,856 11
Rentes viagères .....	247,261 09
Valeurs de rachat .....	226,787 52
Primes remboursées (art. 10)..	68,593 67
Prestations d'invalidité .....	22,046 83
Remboursement des primes versées en trop .....	3,788 90
	\$ 775,334 12
Solde net .....	22,101,498 15
	\$22,876,832 27

M. CASTLEDEN: Cet état indique un solde qui servira à faire face aux réclamations?

L'hon. M. MACKENZIE: C'est exact.

M. CASTLEDEN: Les chiffres que nous a fournis le ministre indiquent qu'on a émis quelque 48,000 polices. De ce nombre, 6,000 ont cessé d'être en vigueur ou ont été acquittées, et 14,647 ont été rachetées. Le nombre des polices encore en vigueur s'élève donc à plus de 24,000, et le solde créditeur se chiffre par 22 millions de dollars.

L'hon. M. MACKENZIE: Oui.

M. MACDONALD (Brantford): Le ministre nous a dit qu'il était impossible de faire bénéficier de cette mesure les vétérans de la dernière guerre. Je sais que cela présenterait des difficultés, et c'est pourquoi je n'ai pas trop insisté pour qu'elle s'appliquât à eux. Je tiens cependant à ce que ces anciens combattants soient protégés. Les soldats que compte la Chambre ne tiennent pas à affaiblir la cause des soldats de la présente guerre, si tel était le résultat de l'application de cette mesure aux combattants de la dernière guerre. Chacun d'entre eux est d'avis, toutefois, que l'ancienne loi devrait être modifiée dans l'intérêt de tous les anciens combattants de la dernière guerre. Je ne reprendrai pas tous les arguments qu'on a invoqués à l'appui de cette proposition, mais on sait qu'un grand nombre de ces anciens combattants, présentement invalides, ne peuvent pas s'assurer auprès des compagnies commerciales. A leur retour d'outre-mer, ils n'avaient pas l'argent voulu pour acheter de l'assurance des soldats de retour. Aujourd'hui, ils seraient en mesure de le faire. Le ministre dit que l'âge moyen des vétérans de la dernière guerre est de cinquante-cinq ans. Il y a cependant un grand nombre de ces anciens combattants qui n'ont pas atteint cet âge et qui peuvent et désirent s'assurer. Je ne demande pas au ministre ce qu'il pense de la question, mais je le prierais de demander au Gouvernement de modifier l'ancienne loi de l'assurance afin de permettre aux anciens combattants de la dernière guerre de s'assurer à l'heure actuelle. Je présente cette demande en toute sincérité au nom du grand nombre d'anciens combattants de la dernière guerre qui, dans tout le pays, veulent cette assurance.

(L'article est adopté.)

Sur l'article 11 (réserve à la succession seulement).

M. WHITE: Le ministre voudrait-il nous donner ici en dollars et en cents un exemple